



## L'ASSOCIATION RECRUTE POUR SON SECTEUR « Education-Vacances-Loisirs-Culture » :

Un agent polyvalent (H/F) service/ménage

Mars 2026

### L'ASSOCIATION

Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) agissent pour favoriser l'accès de tous aux loisirs et aux vacances, lutter contre les inégalités et défendre la culture du vivre ensemble. Convaincu des bienfaits des séjours éducatifs sur le développement des enfants et des adolescents, le mouvement a développé une très riche offre de séjours à destination de divers publics, depuis de nombreuses années.

### PROFIL DU POSTE

L'agent polyvalent (h/f) service/ménage contribuera au bon déroulement des séjours sur le centre en assurant le service de restauration collective (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), la plonge, ainsi que le ménage des parties communes et des chambres au quotidien.

### LES MISSIONS

- Entretien des locaux : chambres, sanitaires, classes, salle de restauration, lingerie, bureaux.
- Service des repas : mise en place de la salle de restauration, service en salle, nettoyage des tables, du sol, des sanitaires, du réfectoire et de la plonge
- Gestion et rangement du linge de lit
- Plonge : vaisselle, entretien du lave-vaisselle et rangement de la vaisselle
- Nettoyage et rangement du matériel utilisé

### QUALITES et CAPACITES RECHERCHEES

- Ponctualité et dynamisme
- Capacité à organiser son travail
- Prise de connaissance des règles de manipulation des produits utilisés et respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Capacité à travailler seul et en équipe et à s'adapter aux mouvements des groupes accueillis
- Maîtrise des techniques d'entretien en collectivité
- Discrétion et serviabilité

### CONDITIONS

Prise de poste : dès que possible

Type de contrat : CDD Temps plein (35h hebdomadaires) jusqu'au 31/08/2026

NB : Horaires en journée continue ou en coupure, week-end et jours fériés travaillés, **poste non logé**

**Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Manche**  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901  
24, rue de la Poterne – 50000 SAINT-LO - 02 33 57 95 81 déclarée en préfecture de la  
Manche le 16 juin 1916 et publiée au Journal Officiel du 24 juin 1916 Identifiée en préfecture sous le  
numéro W504000318 en Préfecture de la Manche  
SIREN numéro 780 924 510



Rémunération : indice A coefficient 257 convention ECLAT soit 1858.11€ brut mensuel + 5 points de coupure

Lieu : Centre Les Esnèques Courseulles-sur-mer (14)

**Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :**  
[sophie.gallet@pep50.fr](mailto:sophie.gallet@pep50.fr)

**Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Manche**  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901  
**24, rue de la Poterne – 50000 SAINT-LO - 02 33 57 95 81** déclarée en préfecture de la  
Manche le 16 juin 1916 et publiée au Journal Officiel du 24 juin 1916 Identifiée en préfecture sous le  
numéro W504000318 en Préfecture de la Manche  
SIREN numéro 780 924 510



SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ